**ARRÊTÉ**

**DE NOMINATION RÉGISSEUR DE [recettes ou dépenses]**

**DE M. ou Mme [Nom Prénom]**

**GRADE [grade]**

Le Maire *(ou le Président)* de [collectivité ou établissement public],

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962, portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment l’article 18,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics

Vu l’arrêté du [date], créant une régie [de recettes ou de dépenses]pour *[objet],*

Vu l’agrément de M. ou Mme [Nom, Prénom], comptable de la collectivité*,*

Vu la délibération du [date], attribuant une indemnité de responsabilité aux régisseurs,

Considérant que l’emploi occupé par M. ou Mme [Nom, Prénom], grade [grade], comporte l’exercice des fonctions de régisseur pour [objet, recettes ou dépenses],

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

M. ou Mme [Nom, Prénom], grade [grade] est nommé*(e)* régisseur de la régie [de recettes ou de dépenses], créée par l’arrêté susvisé, à compter du [date]

**ARTICLE 2 :**

En cas d’absence *(3 mois maximum ou pour la durée d’un congé de maternité)*, M. ou Mme [Nom, Prénom] sera remplacé*(e)* par M. ou Mme [Nom, Prénom], désigné*(e)* en qualité de suppléant par arrêté du [date].

**ARTICLE 3 :**

*(Le cas échéant)* M. ou Mme [Nom, Prénom] est soumis*(e)* à l’obligation de constituer un cautionnement pour un montant de [montant] *(à préciser à la désignation du* *1er régisseur)*.

**ARTICLE 4 :**

M. ou Mme [Nom, Prénom] percevra une indemnité de responsabilité fixée à [montant].

**ARTICLE 5 :**

Dans l’exercice de ses fonctions de régisseur, M. ou Mme [Nom, Prénom] est soumis*(e)* au contrôle de M. ou Mme [Nom, Prénom] *(l’ordonnateur)* et de M. ou Mme [Nom, Prénom] *(comptable de la collectivité)* et, est astreint*(e)* à tenir une comptabilité qui doit faire ressortir à tout moment :

- la situation de l’encaisse *(régie de recettes)*,

OU

- la situation de l’avance reçue *(régie de dépenses)*.

**ARTICLE 6 :**

M. ou Mme [Nom, Prénom] est pécuniairement responsable de la conservation des fonds, valeurs et pièces comptables reçues ainsi que de l’exactitude des décomptes de liquidation qu’il*(elle)* a effectués.

Il *(elle)* ne devra pas :

- percevoir des sommes pour des recettes,

OU

- délivrer des sommes pour des dépenses,

- autres que celles prévues dans l’acte constitutif précité, sous peine d’être constitué*(e)* comptable de fait et de s’exposer à des poursuites pénales.

**ARTICLE 7 :**

Le Secrétaire général *(ou le Directeur général)* est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Transmis au représentant de l'État,

- Notifié à l'intéressé*(e)*.

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de gestion,

- Comptable de la collectivité.

Fait à [commune], le [date]

Le Maire *(ou le Président),*

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le [date]

BON POUR ACCEPTATION BON POUR ACCEPTATION

Signature du Titulaire Signature du Suppléant